

Procès-verbal du conseil d'école du 22 juin 2023

Présents à la réunion :

DDEN Mme CHEMILA, **Adjoint au maire chargé de l'Éducation** M. GENTES, **Coordinatrice des temps périscolaires** Mme LE MALET, **Enseignants** Mmes COLLET, FERRAND, FERREIRA, GAREL, HUET, LE SAINT, MARTIN, MORIN, RÉGNAULD, RIVOLLIER

Représentants des parents d'élèves Mmes CHARPENTIER, DUBOIS, FAVRIS, LE VERRE, MM. JENNEQUIN, LOUVEAU, LUCAS, TREBAOL, WOLF,

Absents excusés :

Inspecteur de l'Éducation Nationale M. GUICHOUX, **M. Le Maire** M. JAOUEN,

Enseignantes : Mmes ASTOUL, TALVAS, LEJAMTEL

Représentants des parents d'élèves : Mmes ELLA MFOUM, TÊTARD, WIEST-DAESSLE, M. SAINDRENAN
Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 14 mars 2023.

En introduction, le directeur indique que deux collègues quitteront l'école en fin d'année : Mme MARTIN & M. BERTUCAT. Deux nouveaux collègues seront nommés d'ici les vacances d'été. Effectif des élèves prévus à ce jour stable pour la rentrée (309 élèves).

1 Retour sur le CE du 14 mars 2023

1.1 Horaires de l'école

Le DASEN a validé les horaires votés au dernier conseil d'école :

GROUPE 1: 8h30-11h50 / 13h50-15h40

GROUPE 2: 8h40-12h / 14h00-15h50

Ces horaires seront donc appliqués dès la rentrée scolaire.

IMPORTANT : l'horaire de la classe de votre enfant (groupe 1 ou groupe 2) sera noté sur la liste de sa classe sur le panneau d'affichage à la rentrée scolaire.

1.2 Demandes budgétaires 2023

Le Conseil Municipal a voté en date du 24 mai 2023 un **budget de fonctionnement** de 59€ par élève (57€ fournitures scolaires + 2€ livres BCD). L'équipe municipale finance entièrement les cycles piscine (8 séances + transports) pour tous les élèves du C.P. au C.E.2 (8 classes à la rentrée 2023).

L'adhésion de l'école à l'OCCE est prise en charge soit 781€.

La subvention de l'affiliation de 7 classes de l'école à l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) est également prise en charge soit 1189€.

Enfin, la Mairie verse une somme de 21€ par élève pour participation aux sorties scolaires. En complément, la Mairie verse une somme de 4€ pour tout projet transversal engagé au sein de l'école (*exemple du projet céramique cette année*).

Les demandes en **budget d'investissement** faites lors du dernier conseil d'école soumises au vote du Conseil Municipal détaillées dans le PV du 14 mars dernier ont toutes été acceptées à l'exception de :

- volets électriques dans les classes C2, C4 et C6
- rénovation des peintures des couloirs (partie basse repeinte avec une couleur vive) et des extérieurs

- implantation de panneaux d'affichage en liège avec baguettes d'entourage en bois dans le couloir Sud (faisabilité à étudier avec les services techniques)

Dans le détail, voici les sommes votées : 70 000 € pour le préau (extension pour créer une zone d'ombrage supplémentaire) - 13 000 € pour l'amélioration de la cour - 7 000 € pour l'isolation de la salle C4 - 30 000 € pour l'abri-vélos - 5 000 € pour l'ajout d'un bloc sanitaire.

A cela s'ajoutent deux dépenses d'investissement: mise en place de gestion technique centralisée (chauffage): 11 000 € + Informatique: 4 000 €

2 Point travaux extension de l'école

M. Gentès précise que les travaux sont dans les temps. Les murs en terre sont montés actuellement et les enduits faits durant l'été. Un groupe de travail sur l'aménagement des cours va se réunir une dernière fois mardi 27 juin prochain avant les derniers arbitrages et les décisions prises à la rentrée de septembre.

3 Projet d'École 2020-2025

Pour rappel, l'enjeu du Projet d'École défini par l'équipe pédagogique est :

« Permettre à l'élève de raisonner, de penser, de s'exprimer et d'agir comme citoyen autonome et responsable ».

Cet enjeu se décline en 3 actions.

Bilan des actions menées après 2 ans.

- a) mettre en place un conseil d'élèves : Les élections des délégués ont eu lieu en octobre (2 délégués titulaires + 2 suppléants par classe). 3 conseils de délégués ont pu se tenir en présence

d'animateurs et du directeur, avec des comptes-rendus envoyés à chaque fois. Deux « éco délégués » CM1 ont été élus au 2^e conseil afin d'aider les 2 « éco délégués » CM2 déjà élus en juin 2022 pour représenter l'école au C.L.B. (Conseil Local de la Biodiversité) et initier, développer ou faire la promotion des projets réalisés dans le domaine du développement durable.

Dernière minute : L'école a obtenu du Rectorat fin juin le niveau 2 de la labellisation E3D.

b) développer les projets interclasses : poursuite de nombreuses rencontres USEP + pratique du chant choral + marches vertes. Plusieurs classes ont également travaillé dans le domaine du développement durable et de la biodiversité et ont participé à la fête du 3 juin dernier organisée par la municipalité. Échanges GS/CP dans divers domaines.

c) cultiver et accepter la différence : poursuite et développement via l'USEP d'activités sportives mixtes + rencontres organisées par l'intercommunalité dans le domaine de l'athlétisme pour les classes de cycle 3

4 Projets pédagogiques et sorties scolaires

4.1 Piscine

Toutes les séances de piscine ont pu se tenir cette année.

L'équipe pédagogique souhaite poursuivre cet apprentissage sur l'ensemble du cycle 2 (du C.P. au C.E.2) à la rentrée 2023. La Mairie en assure le financement et nous la remercions. Nous sommes très satisfaits des séances menées au bassin Aquaschool de La Chapelle des Fougeretz (temps de transport, encadrement, bassin réservé à une seule classe, ...).

Nous remercions vivement les parents qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément « piscine » et ceux qui ont accompagné les séances avec l'enseignant(e).

4.2 Les Incorruptibles

11 classes de l'école ont participé au prix des Incorruptibles. Elles ont voté à la médiathèque de Melesse pour élire leur livre préféré. Les résultats ont été communiqués aux élèves dans leur classe début juin par les bibliothécaires et les résultats nationaux sont disponibles sur le site <https://www.lesincos.com>.

4.3 Projet céramique

Les 13 classes de l'école ont participé à ce projet transversal dans le domaine de l'art sur le thème de « la nature à travers la terre ».

Il est envisagé, avec l'aide du maçon, d'incruster des œuvres collectives sur un des murs en terre de la future extension.

Merci aux aides financières apportées par la Mairie et l'APE et Grand Merci à Tiphaine, l'artiste, qui a accompagné nos élèves dans ce beau projet artistique.

4.4 Activités USEP et activités sportives

Pour la seconde année consécutive, 8 classes de l'école étaient affiliées à l'USEP et ont pu participer à différentes actions : anim'athlé, pétanque, badminton, vélo.

Sortie vélo USEP pour les 2 classes de CP et le CP/CE2 vendredi 16 juin sur le canal d'Ille et Rance.

Le retour sur ces actions est très positif autant sur l'intérêt pédagogique que sur la qualité des animateurs et des contenus. Elles ont permis des rencontres riches inter classes ou inter écoles. Projet de co-intervention balle au pied avec un éducateur sportif pour les classes de CM1 de Véronique et de Loïc.

Animation course d'orientation pour les classes de CM1/CM2 de Béatrice & CM2 de Sylvie en compagnie d'un animateur sportif de l'Office des sports du Val d'Ille-Aubigné.

4.5 Musique à l'école

Les projets musicaux énoncés au 1^{er} conseil d'école ont pu se poursuivre toute cette année. Un spectacle (thème : les origines du blues à partir de chants anglais) a été présenté aux parents le 30 mai par les 2 classes de CM1 de Loïc et Véronique et la classe de CM1/CM2 de Béatrice avec le concours de l'école de musique de l'Illet.

4.6 Théâtre

Les élèves de la classe de CM1 de Véronique ont expérimenté cet art à travers des scénettes jouées devant les parents mardi 20 juin salle Odette Simonneau.

4.7 Sorties scolaires

CP Annaïk & CP Isabelle/Gaëlle + CP/CE2 Nadège

Vendredi 30 juin : sortie au lac de Trémelin
Sorties avec les GS : les 3 classes de CP organisent des journées pique-nique en fin d'année. Les classes de CP/CE2 de Nadège et GS de Jérôme parcourront par exemple le chemin de la

biodiversité de Melesse avant une pause déjeuner au parc du Quincampoix.

CE1 Céline MORIN / Estelle RIVOLLIER

Vendredi 23 juin - Sortie à Hédé : randonnée le matin autour du canal et jeu du batelier l'après-midi

CE1/CE2 Céline L/Maiwenn + CE1/CE2 Anne-Laure/Maiwenn

Mardi 2 mai : sortie à la Roche aux Fées pour les deux classes.

La classe de Céline LEJAMTEL est allée visiter la boulangerie du Super U de Melesse jeudi 25 mai. Sortie jeudi 29 juin au Quincampoix

CE2 Yoann BERTUCAT : sortie au lac de Trémelin avec les CP vendredi 30 juin

CM1 Véronique HUET + CM1 Loïc FRIN + CM1/CM2 Béatrice MARTIN

Vendredi 2 juin : sortie à St Malo (char à voile et musée Jacques Cartier)

Lundi 3 juillet : sortie au Quincampoix pour les CM1 de Mme HUET

CM2 Sylvie REGNAULD + Jean-François FOURRIER

Lundi 5 juin : sortie à St Malo (char à voile et musée Jacques Cartier)

Lundi 12 juin : dernière séance *Savoir Rouler à Vélo* (sortie prévue initialement au mois de décembre).

Mercredi 14 juin : visite de la caserne des pompiers de Melesse

Lundi 26 juin : visite du petit musée de Melesse pour voir les objets de la 1ère guerre mondiale

Lundi 3 juillet : rencontre athlétisme à Guipel avec les CM2 des écoles du Val d'Ille-Aubigné. Les CM2 de Mme Martin participent également à cette sortie scolaire.

Jeudi 6 juillet : Sortie musée des beaux-arts à Rennes (visite et animation)

5 Questions diverses des parents

5.1. Extension du garage à vélos

Vues les validations budgétaires annoncées au dernier conseil d'école, quelle date est retenue pour le début des travaux d'extension du garage à vélos?

La première partie des travaux (chappe) sera faite la première quinzaine de juillet. La pose du garage sera faite fin juillet.

5.2. Dépose-minutes

Qu'est-il prévu dans la rue des alleux après les travaux?

Pour le moment, maintien du dépose-minute. Le sens unique reste valable également pour l'année scolaire prochaine. Pas de réponse pour "l'après travaux".

5.3. Sécurité aux abords de l'école

Suite au déménagement du collège à la rentrée de septembre 2023, est-il prévu d'aménager un chemin sécurisé entre le parking 'ancien collège' et l'école (déplacement des bennes, taillage des haies, potelets)?

Le déplacement des bennes a été fait jeudi 22 juin après-midi suivi d'un nettoyage vendredi 23 juin matin. L'aménagement d'un chemin sécurisé est à réfléchir tout en tenant compte que le parking du collège reste, pour l'instant, la propriété du département.

5.4. Restaurant municipal

Quelques commentaires sur le retour du prix de la cantine excessif notamment pour les repas de fin de service où le menu est différent de celui annoncé. Avez-vous des retours identiques en mairie? Quelle est la réponse apportée dans ce cas?

Davantage de retours de mécontentement de parents ayant oublié de renseigner leur QF (Quotient Familial). Pas de retour en mairie concernant le tarif et les menus de fin de service. La collectivité rappelle que le prix de la cantine inclut le coût du repas mais aussi celui de l'encadrement durant la pause méridienne.

5.5. Informations P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

Pourriez-vous prévoir une information à refaire aux familles sur les PAI et les dispositifs ou procédures ?

Le P.A.I. concerne les élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période sans reconnaissance de handicap : pathologies chroniques (exemples : asthme, allergies, intolérance alimentaire...). Il répertorie les traitements sur ordonnances et/ou les régimes médicaux (sans gluten, ...) et précise, au besoin, les aménagements de la scolarité en lien avec l'état de santé. Il s'applique sur temps scolaire, mais aussi sur le temps périscolaire. Un classeur P.A.I. est à disposition des équipes (enseignants et animateurs) dans l'infirmerie de l'école. Les équipes du restaurant scolaire sont également

informées des PAI dans le cas d'allergies alimentaires.

Lorsqu'un parent s'interroge sur l'opportunité de mettre en place un P.A.I., il doit solliciter en premier lieu son médecin de famille puis informer l'enseignant. Le directeur récupère alors l'ensemble des pièces nécessaires à la constitution d'un P.A.I. rassemblées par les parents et les envoie au C.M.S. (Centre Médico-Scolaire) de Saint-Malo pour signature par un médecin scolaire de l'Education Nationale.

5.6. Visite du collège par les C.M.2

Une visite du collège a-t-elle finalement été prévue pour les CM2 ?

En raison des contraintes fortes liées au déménagement du collège, le principal n'a pas pu proposer de journée d'accueil des C.M.2 au collège. Les collègues de C.M.2 regrettent pour leurs élèves que ce temps d'échanges C.M.2/6^e, apaisant et rassurant pour eux, n'ait pu avoir lieu. Mais une visite parents et élèves (futurs 6^e) du nouveau collège est programmée **Judi 29 juin** à partir de 18h30.

5.7. Actions de prévention du harcèlement

Quelles sont les actions de prévention du harcèlement?

Des actions de sensibilisation sont menées au sein des classes sous diverses formes : lecture d'albums, débats, films, interventions de la gendarmerie ...

En complément, l'équipe pédagogique a souhaité être sensibilisée à la nouvelle méthode Phare M.P.P. (Méthode de Préoccupation Partagée) de lutte contre le harcèlement. Mme Morizot (C.P.E. du collège) et une assistante d'éducation ont mené 1h30 de sensibilisation à l'école sur cette méthode en présence de l'ensemble des enseignants. Nous sommes actuellement en phase d'expérimentation, nous avons demandé une formation complémentaire Phare de toute l'équipe pour la prochaine année scolaire et informerons l'ensemble des parents lorsque cette méthode sera déployée au sein de l'école. Trois situations ont été traitées avec la méthode M.P.P., depuis l'intervention de Mme Morizot. Cela semble avoir fonctionné pour deux des trois situations.

En janvier 2024, il y aura une intervention de l'association e-enfance en classe, en partenariat avec le collège de Melesse.

Le directeur demande enfin aux parents d'apporter une vigilance accrue à l'utilisation du téléphone portable: en effet, des groupes Whatsapp ou Snapchat et jeux en réseau sont parfois utilisés entre élèves dès l'école élémentaire à des fins d'intimidation ou de harcèlement d'un élève ou d'un groupe d'élèves. L'équipe pédagogique rappelle que l'inscription sur les réseaux n'est légale qu'à partir de 13 ans, avec autorisation des parents.

5.8. Portes ouvertes de l'école

Est-il possible d'envisager des horaires un peu plus étendus pour les portes ouvertes ?

Pour rappel, les portes ouvertes se déroulent **Vendredi 30 juin de 17h15 à 18h30**. Il n'y aura pas d'horaires étendus cette année; à réfléchir pour les prochaines années.

Conclusion du directeur

Remerciements adressés à l'ensemble des membres pour la bonne tenue des différents conseils d'école de cette année scolaire, dans la confiance, la rigueur et la bienveillance.

FIN DE SEANCE A 19H25

la secrétaire de séance,
Mme GAREL

le directeur,
M. DESGROUSILLIERS